

0341367B
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE PAUL BERT
7 IMPASSE TOUNEL
34310 CAPESTANG
Tel : 0467498222

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Convention d'Occupation Précaire Studio Collège Paul BERT CAPESTANG

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2018

Réuni le : 04/10/2018

Sous la présidence de : Sebastien Sibille

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- la demande de Mlle NAIR Indu.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la proposition d'une concession à titre précaire et révocable, du studio de l'établissement (studio 2e étage).

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

COP Studio 10/18

Proposition d'une Concession d'Occupation à titre Précaire et révocable d'un studio à Mademoiselle NAIR Indu (Assistante de langue vivante d'anglais/Rectorat-agent de l'État) pour la période du 01/10/2018 au 31/08/2019 avec un loyer mensuel de 85 € et une provision mensuelle de 5 euros de charges de viabilisation(eau, électricité).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0